

Communauté de Communes
de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois
Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 30 novembre 2022 – 18h15

Objet : Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil Communautaire du 30/11/2022 à 18h15

Date de la convocation : 24/11/2022	Nombre de conseillers en exercice : 82	Nombre de conseillers présents : 58 puis 59 (Arrivée de Mme Birkener à partir de la délibération n°2022-179)	Nombre de procurations : 12	Nombre de votants : 70 puis 71
-------------------------------------	--	--	-----------------------------	--------------------------------

Date de la publication : le 05/12/2022.

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Monsieur Gilles BARTHES a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : (59)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Bernard SUTRA (AURIAC), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIERES), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Sabine BANCO (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAVAL (LEZIGNAN CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Isabelle FARGES (MASSAC), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Suzanne LACOMBE (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Cédric MALRIC (TALAIRAN),

Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Étaient absents les représentants des Communes de : (11)

Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES), Jessica BOSCH (MONTJOI), Gérard PIOCH (MOUX), Daniel LANGLOIS (PALAIRAC), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Redha MENNAD (SALZA)

Procurations : (12)

Philippe LACOMBE (BOUISSE) à André HERNANDEZ, Frédéric BERROCAL (FABREZAN) à Isabelle GEA-PERIS, Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES) à Sabine BANCO, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Jean-Paul PUJOL, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry DENARD, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Christelle HERMAND (MOUTHOMET) à Michel PONCOT

Délibération n° : 2022-175 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 26 octobre 2022

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-176 - Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du conseil communautaire dans le cadre des articles L2122-21, L2122-23, L2122-29 et suivants du CGCT
Le Conseil Communautaire prend acte

Délibération n° : 2022-177 – Avis sur les ouvertures dominicales des commerces en 2023 sur la commune de Lézignan-Corbières

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° : 2022-178 – Décision modificative n°3 – Budget annexe Bassin d'école Mouthomet 2022

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-179 - Décision modificative n°3 – Budget principal 2022

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-180 – Adoption du rapport définitif de la CLECT 2022 avec fixation libre des attributions de compensation (A.C) 2022

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-181 – Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs avec l'association Prom'Aude pour une subvention complémentaire

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-182 – Renouvellement de la convention de partenariat Espace Numérique Travail (E.N.T) 2022-2023 – Ecole Intercommunale de Mouthomet

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-183 – Adhésion à la SPL Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction Occitanie (A.R.A.C Occitanie)

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-184 – Réseau MILCOM : Convention ascendante de mise à disposition d'un agent d'entretien de la commune de Boutenac à la CCRLCM

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-185 – Réseau MILCOM : Convention ascendante de mise à disposition d'un agent d'entretien de la commune de Saint André de Roquelongue à la CCRLCM

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-186 – Convention CCRLCM / Commune de Jonquières pour la mise à disposition d'un agent de maîtrise 2023/2024

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-187 – Convention CCRLCM / Commune d'Albas pour la mise à disposition d'un agent de maîtrise 2023/2024

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-188 – Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de l'Aude

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-189 – Adhésion à l'Association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (C.P.T.S) Alaric

Adoptée à la majorité par 68 voix pour, 2 abstentions, et 1 voix contre.

Délibération n° : 2022-190 – Attribution du marché de collecte et transport des déchets ménagers recyclables issus de la collecte sélective en bi-flux

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-191 – Attribution du marché d'étude et mise en œuvre du transfert des compétences Eau Potable et Assainissement à l'échelle de la CCRLCM

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-192 – Attribution du marché de travaux restructuration du réseau des déchetteries de la CCRLCM – Escalles et Lézignan-Corbières

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° : 2022-193 – Adoption de la charte d'engagements communs - Périmètres du bien et zone tampon du bien en série en série – Candidat à l'inscription au Patrimoine Mondial Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne

Adoptée à l'unanimité.